



Si l'on évoque le « SDIT », ça ne va pas forcément vous inspirer. C'est cependant l'acronyme peu connu du Schéma Directeur Immobilier Territorial, qui impacte l'ensemble des salariés de notre vaste territoire. Orange loue et possède sur le plan national, environ 5 millions de m². Cette surface a tendance à diminuer beaucoup moins vite que nos effectifs... Et qui dit moins de salariés pour autant de mètres carrés, sous-entend des économies à réaliser !

SDIT moi tout !

A Grand Ouest, nous n'en sommes pas à notre premier galop d'essai. L'optimisation des espaces Orange dévolus aux salariés des sites concernés a déjà été évoquée, expérimentée et en cours, avec l'exemple de la métropole nantaise pour ne parler que du plus récent.

Mais n'est-ce pas l'arbre qui cache la forêt ? Au sein de la plus haute instance représentative du personnel d'Orange France, le CSEC (Comité Social Economique Central), un dossier concernant **les projets d'optimisation des m²** de chacune des régions a été présenté... La DOGO (Direction Orange Grand Ouest) n'y échappe évidemment pas avec pas moins de 7 projets en cours, 5 à l'étude et 9 restant à instruire !

Grand Ouest :

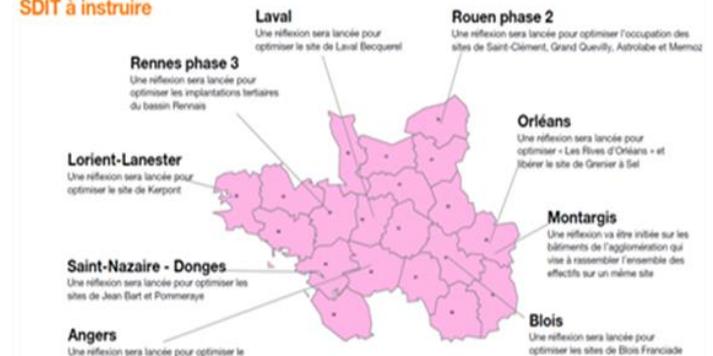
- La répartition des régimes d'occupation des sites se décompose ainsi : **57% en propriété**, 32% en location et 11% en crédit-bail.
- **4266 sites** répartis sur tout le territoire (ce nombre prend en compte tous les mètres carrés, y compris nos locaux aussi petits soient-ils)
- **943 000 m²**
- **14 542 occupants**
- 72% des occupants sont des salariés Orange France, les 28% restants appartenant à nos filiales.
- 286 000 m² pour 63 sites tertiaires, 323 000 m² pour 144 sites mixtes, 319 000 m² pour 4002 sites techniques et 15 000 m² pour 57 boutiques, ce dernier chiffre étant très variable... Et plutôt à la baisse...

Pour mieux visualiser l'ampleur des projets en cours et à venir sur notre territoire...

SDIT en cours de réalisation



SDIT à instruire



Tout est SDIT...

50% des 14 542 occupants sont situés à Rennes et Nantes et 25% à Lannion, Caen, Rouen, Orléans et Tours.

Ces **7 sites rassemblant 75% du total des occupants** appelés aussi bassins de vie, sont donc les pôles qui devraient servir d'aimants avec dans leur champ magnétique, une multitude de sites satellites voués à disparaître en vue d'économies substantielles pour notre entreprise. On peut légitimement s'interroger quant au devenir à court terme de ces « sites satellites » ...

A la CFE-CGC, nous pensons qu'il est fort logique d'optimiser nos mètres carrés, mais pour que la relation d'égalité soit vérifiée, il faut en déterminer les valeurs comme celle du déplacement des salariés concernés, ou encore, la compatibilité avec nos différents métiers, comme les activités exigeant un environnement calme ou peu bruyant ou encore les activités soumises à une confidentialité accrue.



Quoi qu'en pense notre chefferie de projets qui, scrutant la carte de notre DO, a parfois du mal à visualiser à la bonne échelle, les distances séparant deux sites n'étant pas reliés par des stations de métro ou les spécificités de nos bâtiments provinciaux, cette équation ne se règle pas toujours qu'en théorie (même si nous rêvons tous d'y vivre car en théorie tout se passe bien) ...

Tous ces critères apparaissent dans le dossier comme des engagements sous forme de promesses qui n'engageraient que celles et ceux qui les écouteront...

Il existe dans notre entreprise, et pour s'assurer de tout cela, des accords toujours en vigueur... Mais la Direction ne doit pas les oublier en vue de l'objectif d'économie qu'elle s'est fixé et d'un timing très serré ! Vos représentants CFE-CGC seront toujours là pour le lui rappeler !

SDIT toujours !

A l'échelle nationale, l'objectif de **30% de réduction des espaces tertiaires est attendu pour fin 2025**. En fil rouge, la libération des immeubles sous occupés pour faire rejoindre leurs occupants pas assez nombreux, les immeubles qui auront été rénovés car considérés comme pérennes ou des prises à bail sur du neuf. Rappelons que sur notre DO, 111 sites accueillent moins de 50 salariés... Seront-ils les premiers concernés par un déplacement ?

Mais quitte à réorganiser l'immobilier, autant y embarquer notre engagement écologique et sociétal avec des objectifs RSE pour **diminuer notre empreinte carbone** générée par l'immobilier (16% de l'emprunte totale).

Rajoutons un concours Cube, le but étant pour ce dernier, de **diminuer de 20% notre consommation d'énergie**, les 57% (en moyenne) de télétravailleurs réguliers et vous obtiendrez un chantier de réorganisation des m² bien plus complexe que l'on puisse imaginer...

C'est une estimation de **155 millions d'euros** d'économies pour l'entreprise, alors l'enjeu est de taille !

Ce projet colossal aura, de fait, un impact sur vos conditions de travail, parfois positif mais pas toujours. Vos représentants CFE-CGC seront à votre écoute pour faire entendre votre voix à la Direction.

LA CFE-CGC ORANGE REVENDIQUE

- ▶▶ Que la Direction présente l'ensemble des données techniques et **humaines** embarquées dans ce projet
- ▶▶ Que la Direction propose les mêmes conditions d'accueil sur l'ensemble du territoire afin d'éviter les effets « vitrines » masquant les « arrière-cuisines ».



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**



Sophie Chaplain – 07 89 98 11 37
Eddy Jegou – 06 31 14 33 85
Eric Picot – 06 74 90 95 68
Laurent Delavigne – 06 87 60 93 37
Martial Lageon – 06 86 13 62 61
Olivier Ombredane – 06 82 83 96 99

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaire CFECGC



cfcgc-orange.org

